



N/Réf :
Objet : **Décision d'appel aux candidatures**

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre modificative 2021 de la RAMSA.
- Vu l'appel à candidatures N° 3576/2021 du 25/06/2021.

Décide:

Article 1 : Relancer l'appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 3, du profil ci-après :

- Un (1) Conducteur justifiant un niveau d'Instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1ère année du Bac ou 2ème année du Bac) + Diplôme Etatique de qualification/spécialisation professionnelle en Mécanique/ Conducteur routier ou similaire + Permis de conduire Catégorie « C ». (Réf. E06/2).

Article 2: Conditions exigées.

2/2

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2021 entre 18 ans et 40 ans.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire du diplôme susmentionnés et du permis de conduire.
- Etre disposé des droits nationaux et ayant une bonne conduite.

Article 3: Dossier de candidature.

- Lettre de motivation portant précision du poste à postuler (N° E06/2) en son objet, adressée à Monsieur Le Directeur Général de la RAMSA ;
- Curriculum vitae (CV) complet et actualisé avec Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- L'original ou copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois à la date limite de dépôt de dossiers) ;

- Copie du permis de conduite catégorie « C ».
- Copie du diplôme.

N.B : les candidats qui ne sont pas encore en possession des diplômes de l'année 2021 ont la possibilité de déposer une attestation de réussite légalisée. Toutefois le recrutement des candidats admis reste subordonné à la production d'une copie du diplôme qu'ils doivent présenter au moment du dépôt du dossier de recrutement en respectant les délais fixés à cet effet.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés obligatoirement par voie postale sous plis fermé **en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard le 25 Août 2021** date limite de réception, à l'adresse suivante :

MAFOA MANAGEMENT (Concours RAMSA 2021)

BP : 7490 - ABB SIDI ABBAD- Marrakech

- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax et ne feront pas l'objet de suite.
- Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.
- Le recrutement des candidats admis demeure subordonné au résultat de la visite médicale et à la validation des dossiers d'embauche par la tutelle.

 **LE DIRECTEUR GENERAL**

YOUSSEF ETTAZI

